



HAL
open science

Champ(s) de formation Cognition - Éducation - Société

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un champ formations. Champ(s) de formation Cognition - Éducation - Société. 2015, Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF. hceres-02036027

HAL Id: hceres-02036027

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036027>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Synthèse des évaluations

Champ "Cognition - Education - Société"

- Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

Au nom du comité d'experts,²

Marie Olivier, présidente du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Présentation

Le champ de formation *Cognition - Education - Société* est l'un des quatre champs présentés par l'Université Pierre Mendès France (UPMF), à côté des champs *Etudes juridiques, Sciences humaines - Territoire et Management des entreprises - Economie (Entrepreneuriat, Innovation, Développement durable)*. Il est justifié par la proximité intellectuelle des disciplines portant ses différentes formations, toutes en sciences humaines et sociales (SHS), que sont la psychologie, les sciences de l'éducation et la sociologie. Il est adossé à quatre unités de recherche labellisées, deux équipes d'accueil (EA LIP et EA LES) et deux unités mixtes de recherche (UMR LPNC et UMR PACTE).

Il regroupe les formations suivantes :

- Trois licences : les mentions *Psychologie, Sciences de l'éducation et Sociologie*.
- Une licence professionnelle : *Intervention sociale, coordinateur d'équipes, de projets et de services gérontologiques*.
- Quatre masters : *Enquête et expertise sociologique, Psychologie, Sciences de l'éducation, et Vieillesse, société, technologies*, l'ensemble se déclinant sur douze spécialités.

A ces quatre mentions de master, s'ajoute une cinquième, intitulée *Science politique : politiques publiques et changement social* mais dont l'insertion dans le champ est très problématique pour plusieurs raisons. La première est qu'elle n'est pas annoncée dans le document de politique présenté par l'établissement. La deuxième est que l'on voit mal comment la science politique pourrait s'intégrer de façon harmonieuse aux côtés de la psychologie, la sociologie et les sciences de l'éducation. La troisième est que le dossier fourni est extrêmement lacunaire, parfois même indigent. Ces trois points sont probablement la conséquence d'une seule et même décision : l'établissement ne sollicite pas la reconduction de la formation. La mention *Science politique : politiques publiques et changement social* ne sera donc pas prise en considération dans la suite de cet avis sur le champ *Cognition - Education - Société*. Sont également rattachées à ce champ les deux spécialités *Gouvernance européenne et Science politique de l'Union Européenne* du master *Etudes internationales et européennes*, lui-même relevant du champ *Etudes juridiques*. Ces deux spécialités sont portées par l'institut d'études politiques (IEP) de Grenoble et leur insertion dans le champ *Cognition - Education - Société* n'est pas justifiée, d'autant que le dossier fourni par l'établissement ne dit rien de la seconde.

Synthèse de l'évaluation des formations

Les contenus pédagogiques des formations présentées dans le champ *Cognition - Education - Société* sont globalement conformes aux objectifs. Les trois mentions de licence ont chacune pour poursuite naturelle une ou deux des mentions de master du champ et l'accès à la licence professionnelle peut se faire après une des deux L2 proposées. L'ensemble forme un champ de formation cohérent.

La place faite à la formation à et par la recherche est centrale dans la plupart des formations du champ. C'est le cas pour les trois mentions de licence et un peu moins vrai pour la licence professionnelle (même si les étudiants sont invités à assister à des séminaires de recherche). On notera par exemple l'existence d'un travail d'étude et de recherche (TER) en L3 de psychologie ainsi que des enquêtes de terrain en L2 et L3 de sociologie. Pour ce qui concerne les mentions de master, le constat est paradoxalement moins homogène. Toutes sont appuyées sur des unités de recherche reconnues, avec de nombreux enseignements donnés par des enseignants-chercheurs ou des chercheurs. Cependant, la place faite à la recherche dans les enseignements (méthodologie de la recherche par exemple) est parfois insuffisante si l'on considère la double finalité recherche et professionnelle de certaines spécialités. C'est notamment le cas des trois spécialités du master *Vieillesse, société, technologies* ou du master *Enquête et expertise sociologique*.

S'agissant de la professionnalisation, si elle n'est pas négligée en licence, bien que plus difficile à apprécier dans la licence *Sciences de l'éducation* que dans les licences *Psychologie* et *Sociologie*, elle est sensiblement plus marquée pour les masters et la licence professionnelle. Elle se concrétise par l'intervention de nombreux professionnels, qui représentent jusqu'aux deux-tiers de l'équipe pédagogique pour les spécialités *Evaluation et management des politiques sociales* et *Gérontechnologie* du master *Vieillesse, société, technologies*. Elle apparaît également dans l'importance accordée aux stages. Si ces derniers ne sont pas obligatoires en licence (mais optionnels et pouvant même donner lieu à l'attribution de crédits européens comme c'est le cas en L3 de psychologie), ils sont quasiment systématiques au niveau Master. Bien que les dossiers soient inégaux concernant les précisions qu'ils donnent sur la durée, le suivi ou la nature des stages (aucun renseignement pour la spécialité *Gérontechnologie* du master *Vieillesse, société, technologies* par exemple), ceux-ci sont généralement de plusieurs mois, parfois en alternance avec les semaines d'enseignement (pour la spécialité *Evaluation et management des politiques sociales* du master *Vieillesse, société, technologies* par exemple).

Le cas du master *Psychologie* peut susciter un questionnement. En effet, les étudiants inscrits dans les spécialités à finalité recherche *Psychologie cognitive et sociale* ou *Neuropsychologie et neurosciences cliniques* peuvent, après leur diplôme, accéder au titre de psychologue à l'issue d'un stage de 500 heures, mais dont les modalités de suivi et d'évaluation ne sont pas précisées.

En ce qui concerne l'internationalisation, les dossiers sont là encore assez inégaux. On notera globalement un manque de données sur la mobilité étudiante, entrante et sortante. Il est donc difficile d'en apprécier l'ampleur. Au niveau Licence, la licence de sociologie se démarque avec cinq à dix mobilités sortantes et une dizaine de mobilités entrantes par an. Pour les masters, l'internationalisation s'entend souvent en termes « d'encouragements », de conventions (mais sans que leur concrétisation soit spécifiée) ou de présence d'enseignants-chercheurs étrangers. Si cela peut se comprendre pour le master *Psychologie* qui permet d'obtenir un titre national, on pourrait légitimement en attendre plus du master *Enquête et expertise sociologique* par exemple. On notera cependant deux exceptions : le master *Sciences de l'éducation* qui comporte un parcours international avec possibilité de double diplomation et la spécialité *Evaluation et management des politiques sociales* du master *Vieillesse, société, technologies* qui semble entretenir un partenariat solide avec le Brésil et qui est décliné en enseignement à distance (EAD) permettant l'inscription de nombreux étudiants en dehors de la métropole.

La question du recrutement ne se pose pas vraiment pour les mentions de licence qui accueillent, conformément à la loi, tous les bacheliers. On notera toutefois que beaucoup d'étudiants entrant dans la L3 *Sciences de l'éducation* sont titulaires d'un DUT ou d'un BTS et ont des difficultés, notamment d'expression écrite. Les effectifs sont relativement stables. Ce n'est pas le cas de la licence professionnelle dont la baisse d'effectif est conséquente entre 2012 et 2014 (-70 %) sans que cela soit commenté dans le dossier. À l'exception du master *Vieillesse, société, technologies* qui sélectionne à l'entrée du M1, les masters ont des procédures de sélection à l'entrée du M2, accueillant de droit en M1 les étudiants titulaires des licences correspondantes. On notera que les dossiers sont particulièrement peu précis sur les critères de sélection ainsi que sur la provenance et le nombre de dossiers de candidatures. Ce point est regrettable car il est alors difficile d'apprécier l'attractivité des formations du champ.

Les dispositifs d'aide à la réussite semblent bien en place en licence avec des tests de positionnement en L1 *Sociologie* ou des mises à niveau en L3 *Sciences de l'éducation* par exemple ; mais cela n'empêche pas des taux de réussite parfois fort bas. Si la tendance s'inverse en L1 *Psychologie* où l'on atteint désormais 45 % de réussite, ce taux n'est que de 35 % en L1 *Sociologie* avec un taux d'abandon de l'ordre de 50 %. Ces chiffres sont analysés dans le dossier, mais uniquement sous un angle un peu intuitif du type inscription par défaut. Il paraîtrait opportun de rapporter le taux d'échec aux modalités d'enseignement et l'on pourrait alors émettre l'hypothèse qu'une première année composée pour un quart seulement de TD et trois-quarts de CM ne favorise probablement pas la réussite des primo-entrants. Au niveau Master, les taux de réussite sont globalement faibles en M1 (de 35 à 60 % de réussite en fonction des spécialités) et inégaux en M2 (de 55 à 94 %). Il apparaît que de nombreux étudiants valident leur M1 en deux années. Même si ce phénomène n'est pas circonscrit à l'UPMF, il serait souhaitable que les équipes pédagogiques engagent une profonde réflexion sur le sujet afin de limiter cette pratique, d'autant que rien ne vient étayer le fait que l'étalement sur deux ans augmente la probabilité d'intégrer un M2. En M2, les taux de réussite peuvent être excellents comme dans la spécialité *Psychologie clinique* du master *Psychologie* où ils atteignent 94 %. Ils peuvent également être très faibles, ne dépassant pas 55 % comme dans les masters *Sciences de l'éducation* et *Vieillesse, société, technologies*. Il est alors surprenant que les équipes pédagogiques ne commentent pas vraiment ces chiffres dans les dossiers, ce qui pourrait les amener à se questionner sur leurs critères de sélection.

L'organisation des formations est globalement satisfaisante, cohérente et lisible. À l'exception de la licence *Sciences de l'éducation* qui est une L3 « suspendue », les deux autres mentions de licence sont construites selon un schéma de spécialisation progressive, sans aller jusqu'à des parcours différenciés en L3, ce qui laisse toute opportunité aux diplômés de véritablement construire un parcours individualisé de formation au niveau Master. En revanche, la lisibilité des spécialités et autres parcours en master n'est pas toujours aisée à percevoir. On peut par exemple s'interroger sur la pertinence de qualifier de double finalité recherche et professionnelle les trois spécialités du master *Vieillesse, société, technologies* alors que l'on ne compte qu'une seule poursuite en doctorat et surtout, que la formation à la recherche est absente des maquettes. L'existence d'un parcours recherche au sein de la spécialité *Psychologie clinique* du master *Psychologie* pose aussi question.

Qu'il s'agisse de l'environnement scientifique ou de l'environnement socio-économique, l'ensemble des formations du champ *Cognition - Education - Société* bénéficie d'un positionnement clair, diversifié et adapté. Les unités de recherche sont de qualité et permettent un adossement conséquent. Le tissu socio-économique dans lequel sont insérées les différentes mentions, qu'il soit concrétisé par les intervenants professionnels, les lieux de stage, les diverses collaborations ou les possibilités d'emploi, est important et adéquat.

Le pilotage des formations, que l'on peut apprécier tant par la qualité formelle des dossiers que par le détail des contenus et analyses qu'ils contiennent, est assez hétérogène. On notera par exemple que toutes les mentions n'ont pas encore mis en place un conseil de perfectionnement. Le cas de la licence *Sociologie* est un peu particulier avec l'installation d'une équipe nouvelle et dynamique, faisant suite à plusieurs années de dysfonctionnement.

Quand il n'y a pas de conseil de perfectionnement, il existe des conseils d'orientation, mais dont la composition, le rythme des réunions ou les missions ne sont pas suffisamment précisés. Quand un conseil de perfectionnement est mentionné, il ne comprend pas toujours de représentants des étudiants. C'est le cas de la licence professionnelle *Intervention sociale, coordinateur d'équipes, de projets et de services gérontologiques* ou du master *Enquête et expertise sociologiques*. On regrette de ne voir qu'un seul représentant étudiant pour la mention de master *Psychologie* alors que celui-ci comporte un M1 avec trois parcours et quatre spécialités de M2.

L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas encore généralisée, ce qui est regrettable. On la retrouve toutefois dans les spécialités *Evaluation et management des politiques sociales* et *Gérontechnologie* du master *Vieillesse, société, technologies* ainsi que dans la spécialité *Psychologie du travail : changement, sécurité, mobilisation des ressources* du master *Psychologie*. Pour cette dernière, il est précisé dans le dossier que les évaluations des enseignements sont transmises au responsable de la spécialité qui effectue alors des entretiens avec les enseignants. Si l'on peut comprendre l'intérêt d'une telle démarche, il convient de rappeler que les seuls destinataires d'une évaluation sont les personnes qui en sont l'objet.

En ce qui concerne le suivi des étudiants en termes d'insertion et de poursuite d'études, le constat est homogène : la marge d'amélioration est importante pour l'ensemble des formations du champ. Si l'établissement procède effectivement à des enquêtes, les dossiers ne font état, au mieux, que du pourcentage de diplômés de moins de 30 ans en emploi. Le pourcentage de répondants est parfois bien faible (un à cinq répondants sur une quinzaine d'étudiants pour la spécialité *Médiation médico-sociale, bien vieillir, dépendance et cas complexes* du master *Vieillesse, société, technologies* par exemple) et la nature des emplois n'est jamais indiquée. Or, il est important, pour jauger la qualité d'une formation, de savoir si les emplois occupés par les diplômés sont en adéquation avec la formation suivie.

Avis du comité d'experts

Le champ *Cognition - Education - Société* s'inscrit dans la politique de l'UPMF comme regroupant l'ensemble des formations proposant des connaissances en sciences humaines et sociales. Ces formations sont d'ailleurs gérées par l'UFR SHS de l'établissement. Ce choix paraît pertinent et cohérent. Les disciplines concernées, la psychologie, les sciences de l'éducation et la sociologie, ont des points communs évidents, ne serait-ce que par leurs méthodologies ou leurs objets d'étude. Le caractère effectif de la coordination et de la mutualisation à l'intérieur du champ n'est en revanche pas perceptible, ce qui en rend l'affichage fragile.

Conclusions

Le champ *Cognition - Education - Société* est si pertinent dans sa structure qu'on pourrait envisager de la renforcer en développant la mutualisation, inexistante à ce jour, entre certaines formations relevant de disciplines différentes, au niveau Licence par exemple. Si les effectifs le permettent, on pourrait même aller jusqu'à créer un portail commun au premier semestre de la première année de licence, pendant lequel l'ensemble des étudiants suivraient des enseignements de psychologie, de sociologie et de sciences de l'éducation et ne choisiraient l'une des trois disciplines qu'au second semestre. Cela renforcerait la coordination du champ et en augmenterait la visibilité. Ce champ possède en effet de nombreux points forts, notamment ses unités de recherche et ses équipes pédagogiques et un renforcement des collaborations pourrait lui être bénéfique.

Le champ présente également quelques points à améliorer, en particulier concernant la réussite des étudiants, le suivi des diplômés et la place de l'international. L'établissement et les équipes pédagogiques pourraient poursuivre leurs efforts en ce sens.

Observations de l'établissement

Saint-Martin-d'Hères, le 20 avril 2015

Direction des formations et de la vie étudiante

Monsieur Jean-Marc GEIB

Affaire suivie par : Nathalie GENIN
Tél. : 04 76 82 83 01
Mél. : nathalie.genin@upmf-grenoble.fr

Objet : Evaluation HCERES 2015 – Champ Cognition-Education-Société
Référence : A2016-EV-0381839T-S3FO160011172-RT.pdf

Monsieur le Directeur,

Nous tenons à remercier l'ensemble des membres du comité HCERES pour la qualité des travaux d'expertise qui ont été menés.

Nous vous informons que nous n'avons aucune observation à faire remonter à l'HCERES concernant ce champ.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Vice-Président, Commission Formation et Vie Universitaire,



Michel ROCCA